ESSAYEZ CE NOUVEL ALIMENT POUR LA PEAU

Jeunes filles de 20 ans et femmes de 40 ans, obtiennent toutes un teint frais.

En fournissant de précieux éléments nutritifs à la peau et aux tissus, la crème fraîche et l'huile d'olive prédigérées, telles qu'elles sont contenues dans la Crème Tokalon, ont aidé des millions de jeunes filles et de femmes à obtenir une peau claire, fraîche, douce et lisse, des joues fermes et roses et un teint merveilleux. Essayez un pot aujourd'hui et constatez que vous rajeunissez. Un certificat garantissant le succès ou le remboursement de votre argent est donné avec chaque pot de Crème Tokalon. C'est là secret d'un teint merveilleux et de l'aspect jeune de maintes actrices célèbres et étoiles de cinéma. On peut la trouver dans toutes les bonnes maisons.

BOURSE de PARIS du VENDREDI 22 MAI 1925

Valeurs	Cours de la veille	Cours du jour
3 %	44.80	44.70
3 % amortissable	48.80	48.40
3 1/2 % amortissable	52.05	52.75
4 % 1917	46.25	46.25
5 % 1915	45.60	45.60
5 % 1915-1916	54.25	54.20
5 % 1920	67.50	67.50
6 % 1920	67.40	67.40
Bons Trés. 6 % 1922	—	—
— févr. 1923	479.50	479.75
— sept. 1923	447.25	449.00
Crédit National 1919	325.00	328.00
— oblig. 5 % 1920	339.00	340.00
— bons 6 % 1921	401	401.00
— 6 % févr. 1922	427.00	427.00
— 6 % juill. 1922	440.00	440.00
— 6 % janv. 1923	360.00	360.00
— 6 % juin 1923	351.50	350.00
Dép. Nord 6 % 1921	346.00	344.00
Banq. de France (n.)	—	63.50
— de l'Algérie (n.)	—	—
— Nation. du Crédit	625	624
— Paris et P.-Bas	1177	1188
— Transatlantique	271	272
— Union Parisienne	736	743
Compagnie Algérienne	935	—
Compt. Nat. d'Escompte	897	892
Crédit Comm. France	625	627
— Foncier France	1251	1250
— Lyonnais	1420	1400
— Mobil. Français	501	501
Société Générale (n.)	776	775
Rente Foncière	2300	2840
Suez	9995	9915
Est	610	—
Lyon	785	780
Midi	—	—
Nord	960	958
Orléans	705	704
Etabl. Bakanowski	660	—
Banq. Londres, Mexico	196	195
— Nat. du Mexique	530	530
— Imp. Otto 250 f.	897	901
— Espan. Rio-Plata	147	140
Crédit Fonc. Egyptien	2797	2809
Banque Indo-Chine	3230	3325
Banque d'Athènes	238	241
Crédit Fr.-Canadien	6055	6100
Banque Pays du Nord	—	—
Crédit Fonc. Colonial	580	585
Gén. Algérienne Banq.	562	563
Mandéenne de Crédit	—	—

Valeurs	Cours de la veille	Cours du jour
Serbie 4 % ann. 1895	—	—
Turc Dette ext. c. unif.	60.15	60.25
Turc Dette 5 % 1914	34.00	34.25
Bons Cons. 1er et 2e s.	13.30	13.10
— 3 % av 1901-04	9.20	9.10
— 3 % av 1906	9.00	8.45
— 3 1/2 % av 1894	7.50	7.90
— 4 1/2 % 1909	10.05	10.00
— 5 % av 1906	14.05	14.45
Dahrouz	392	400
Financière des Pétroles	214	219
Pétrules Pyrenées	200	200
Rio-Tinto Railways	1075	1081
Central Mining	1421	1439
Kuhlmann (Rhône)	409	425
Chargeurs Réunis	352	350
Messageries Mar. ord.	128	125
Transatlantique ord.	136	135
Métropolitain de Paris	425	420
Nord-Sud de Paris	—	—
Distr. Paris. d'Électr.	860	865
Electricité (C. G. E.)	1348	1359
Télégraphie sans Fil.	—	—
Thomson-Houston	363	358
Forges, Ac. N° et Rot.	247	246
Forg. C. El. Jeumont	256	255
Trél. Lam. du Havre	153	154
Mines de Courrières	560	563
Mines de Lens	335	337
Bolée	410	412
Gaz de Paris	270	270.50
Aciéries de France	245.50	275
— de Longwy	727	725
— Micheville	472	—
Fives-Lille	1449	—
Forg. et Ac. Marine	500	500
Senelle-Maubeuge	815	810
Télégraphes Nord	3150	3172
Charbons. Tonkin	7700	7650
Béhème	3125	3130
Marine	441	441
Vicoigne, Nœux	508	519
Alba	546	555
Bruay	2552	2545
Lévin (Coup. de 30)	7000	7000
Saint-Gobain	3865	3045
Distiller. Indochine	3178	3180
Sucrer. brésiliennes	665	651
— coloniales	450	450
Cie fr. Afrique Occid.	2050	2051
Créd. Ind. com. (n.)	—	—
Marseillaise de Crédit	450	450
Havraise Energ. Elect.	—	660
Chatillon-Commen	1405	1400

Valeurs	Cours de la veille	Cours du jour
Comptoir-Franç. (J.)	755	775
Gaz et Eaux	771	760
Magasins Gén. Paris	1132	1132
Raux (Cie Générale)	947	944
Air comprimé	1548	1535
Ouest-Lumière	328	328
Électricité de Paris	1185	1190
Industr. Téléphones	—	780
Gaz France-Étranger	690	681
Mélaux (Cie franç)	1170	1172
Cuivre et Pyrites	317	315
Dynamite (Soc. Cie)	1355	1385
Malacca (ord.)	221	222
Phosph. Constantine	385	386
Phosphates Tunisiens	381	382
Tubize (Sels) priv.	412	426
Omnium Ind. Pétrolier	344	340
Royal Dutch	30.350	30.900
Baku	1730	1725
Baku Kerosène	161.50	160.50
Caoutchoucs (Finance)	176.50	174.50
Colombia	266	266.00
De Beers (ordinaire)	1112	1112
Franco-Wyoming ord.	360.00	364
Huiles de Pétrole	273	295
CRÉDIT FONCIER		
Cons. 1879 2.60 r. 100 f.	413	415
Cons. 1879 2.60 r. 500 f.	—	—
— cinq. r. à 100 f.	—	—
Fonc. 1879 2 % r. 500 f.	444	441
Cons. 1889 2 % r. 500 f.	444.50	443
Fonc. 1883 2 % r. 500 f.	198	198
— 1885 2.60 r. 500 f.	200	200
— cinq. r. 100 fr.	—	—
Cons. 1891 2 % r. 500 f.	192	190
— 1892 2.60 r. 500 f.	215	212
Fonc. 1895 2.60 r. 500 f.	215	213.50
Cons. 1899 2.60 r. 500 f.	201	203
Fonc. 1903 2 % r. 500 f.	218.50	—
Cons. 1906 2 % r. 500 f.	211	210
Fonc. 1909 2 % r. 250 f.	122.50	123
Cons. 1912 2 % r. 250 f.	122	122
Fonc. 1913 2 1/2 r. 500 f.	227	227
— 4 r. à 500 f.	315	319.50
Emp. 1917 5 1/2 r. 500 f.	180	180
Cons. 1920 5 1/2 r. 500 f.	292	298
Emp. 1921 6 1/2 r. 500 f.	335	345
Cons. 1922 6 % r. 500 f.	310	305
— 1923 6 % r. 150 p.	—	—
— 1923 6 % r. 500 f.	310	306
— 1923 6 % r. 120 p.	300	300
Bons 100 f. 1887 (p.)	64	64
Bons 100 f. 1888 (p.)	63.75	63.50

VILLES DE PARIS	Cours de la veille	Cours du jour
1865 4 % r. à 500 fr.	649	650
1871 3 % r. à 400 fr.	300	300.75
1875 4 % r. à 500 f.	345	345
1876 4 % r. à 500 fr.	341	346
1892 2 1/2 r. à 400 fr.	166.25	165
1894-96 3 1/2 r. 400 fr.	166	163
1898 2 % r. à 500 fr.	200	200
1899 2 % Mét. r. 500 fr.	188	187
1904 2 1/2 M. r. 500-1000	197	195.25
1905 2 1/2 r. à 100 fr.	312	310.25
1910 2 1/2 M. r. 400 fr.	154.50	155.50
1910 2 1/2 r. à 400 fr.	160	160
1912 2 1/2 r. à 300 fr.	160	158
1919 5 % r. à 500 fr.	260	257
1921 5 % r. à 500 f.	346	344
1922 obl. déc. 6 %	436	436

COURS DES CHANGES

	Cours de la veille	Cours du jour
Londres	94.52	94.76
Londres (Chèques)	—	—
New-York	19.465	19.50
Belgique	97.000	97.30
Allemagne (100 Reich.)	—	—
Argentine	—	—
Danemark	—	367.50
Espagne	282.25	284.75
Hollande	782.00	784.25
Italie	78.60	79.05
Norvège	325.00	328.00
Pologne	—	—
Portugal	—	—
Prague	—	57.90
Roumanie	9.15	9.15
Suède	520.25	522.25
Suisse	375.75	377.00
Vienne	—	274.50

Pourquoi les ménagères préfèrent le Gloria

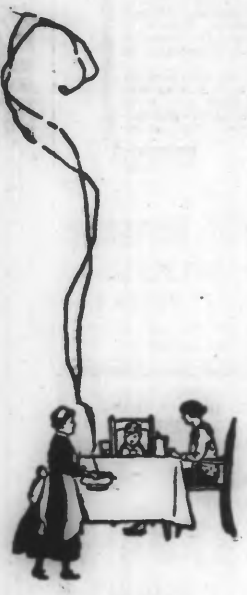

Toute ménagère avisée achète de préférence du lait Gloria, sachant qu'elle obtient du lait pur et riche en crème.

Elle sait qu'elle peut l'utiliser pour tous les besoins de son ménage, ainsi que dans l'alimentation de ses enfants, car il est complètement stérilisé.

L'Économie résultant de l'emploi du Gloria ne lui échappe pas : plus de gaspillage, plus de lait tourné, les boîtes n'étant ouvertes qu'au moment de s'en servir.

Le lait Gloria étant, du fait de sa concentration, extrêmement riche doit être étendu, pour les besoins courants, d'un volume d'eau supérieur à son volume propre.

Servi tel qu'il sort de la boîte, il donne aux fruits et compotes un goût délicieux et remplace avantageusement la crème.

ÉTABLISSEMENTS LEPELLETIER
48, rue Ampère, Paris 17e Elysées 90-17.

Gloria
"Le lait parfait"

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Marcel Duflète, avenue Alfred-Motte, baraquement, 12. — Jacqueline Samain, rue des Fabricants, 23. — René Pectermann, rue des Fleurs, 21. — Roger Goessens, rue Hilarion-Fremaux, 15.

DROUFFE 43, rue Lannoy — le plus beau choix voitures et charrettes enf., meilleur marché. 70925

Simonne Lacroix, rue Sainte-Elisabeth, 64. — Antoine et Pierre Flipo, rue des Vosges, 85. — Sidonie Hofman, boulevard Gambetta, 238. — Fernand Steenhaerst, rue de l'Alma, fort Fresnes, 9 bis. — Théophile Déjardin, rue et cour d'Estaing, 13.

Baptêmes. Epicerie Morelle, 5, Cde-Rue, Rx. 67021

Publications de mariages. — Pierre Quentin, teinturier, rue de la Longue-Chemise, cour Srépel, 5, et Lucienne Massilia, soigneuse, rue de Leers, cour Tiberghien, 3.

ROBES, CORSAGES, NOUVEAUTÉS, BONNETERIE « A la Coquette », 105, rue de Lille, Roubaix. 77540

Georges Marquant, employé des contributions indirectes, rue d'Hem, 67, et Laure Bourgois, dactylographe, rue Lecomte-Bailion, 15.

ROBES MARIÉES Belle Jardinière, 4, Pl. Liberté. 66824

Hervé Seynaeve, menuisier, à Wattrelos, et Nera Vamaris, couturière rue Vallon, 37.

Paul Ernst, employé, rue de Valmy, 19, et Louise Delplanque, sans profession, rue Colbert, 24.

ROBES Mariées, « A St-Jacques », 215, r. Collège, Rx.

Georges Choquet, cultivateur, à Mons-en-Pévèle, et Emilienne Joly, sans profession, rue du Manège, 9.

MARIAGE. PHOTOS ARTISTIQUES LECHANTRE, rue des Fabricants, 26. Procédé moderne. Tél. 18.96. 61201

Décès. — Pierre Vermeeren, 74 ans, veuf Uytterschaeghen, rue des Anges, 105, cour Puls, 6. — Marie Duhamel, 80 ans, épouse Lamarque, rue Drouet, 7. — Eugénie Carlier, 83 ans, veuve Dewembre, rue Blanchemaille, 27. — Anna Bruneau, 55 ans, épouse Durenne, rue des Arts, 74.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 49, rue Sébastopol, Roubaix. Cercueils, Décors funèbres, Démarches. Organisation complète de convois. Téléph. 8.06. 46090

Eugénie Roger, 55 ans, veuve Parvaque, rue Roubaix, maisons Parvaque, 6. — Marie Vandoorne, 66 ans, épouse Delplanque, rue Barbieux, 95. — Désiré Dansette, 46 ans, époux Maury, de Wasquehal. — Louis Zennevert, 45 ans, rue de Mons, 95, cour Delannoy, 60. — Blanche Dubrunfaut, 2 ans, rue du Fresnoy, 37. — Marcel Nemeth, 7 jours, Grand'Place, 28.

LAMARQUE & Cie, CROIX, 4, rue J.-Guesde. Tél. 105 MONUMENTS ARMES. Economie 30 à 50 %. 73641

WASQUEHAL. — Naissance. — Ginette Jaillon, sautier du Laurier.

Décès. — Marie Huyghe, 41 ans, rue de Croix, 1.

TOURCOING. — Naissances. — Henri Sadet, rue Nationale, 122. — Suzanne Tricot, rue de Beauvais, 16. — Lucienne Questroy, rue des Coulons, 28. — René Carbonnelle, rue Ambroise-Watteau, 16. — Eliane Verfaillie, rue La Fontaine, 74.

ALLIANCES, Bagues, Cadeaux p' naissances. Régulateurs. Gde choix à la BIJOUTERIE DES FRANCS, 170, r. de Dunkerque Bachète cher or et argent. 73891

Publications de mariages. — Jules Boucau, menuisier, à Wattrelos, et Madeleine Bréda, épanileuse, rue Racine, 68. — Pierre Buys, entrepreneur, rue du Calvaire, 38, et Claire Tuytten, sans profession, rue du Calvaire, 32. — Henri Engelaere, employé, place Sébastopol, 8, et Reine Richard, marqueuse, rue Louis-Leloir, 48. — Michel Dutilly, polisseur, rue Jean-Jaurès, 31, et Marie Bulteau, visiteuse, rue du Flocon, 227. — Albert Flipo, chauffeur d'autos, rue de la Croix-Rouge, 15, et Rachel Duthoit, doubleuse, rue des Piats, 189. — Marius Dufour, électricien, rue de la Latte, 134, et Fernande Ducoin, bonnetière, rue Rambervillers, 26. — Achille Demeere, employé, rue du Pont-de-Neuville, 14, et Yvonne Leclercq, soigneuse, rue de Courtrai, 35. — Gustave Ladié, selier, rue de l'Hippodrome, 136, et Pauline Voreux, soigneuse, rue de l'Hippodrome, 148.

ROBES Mariées. « A St-Jacques », 215, r. Collège, Rx

Mariages. — Marcel Quaeyhaeu, sous-officier rengagé, et Alfréda D'Hondt, sténo-dactylo, rue Roche, 9. — Léon Lestrade, employé, en Angèle Laignel, couturière, rue du Bois, 237. — Henri Honoré, employé de commerce, et Andrée Deweppe, sans profession, rue des Carliers, 130. — Albert Lefebvre, employé de commerce, et Madeleine Amoris, sans profession, rue de Guisnes, 65.

Décès. — Clémence Scohy, 77 ans, rue du Halot, 36. — Victorine Soetaert, 74 ans, rue d'Havré, 3. — Marie Cau, 73 ans, rue de Lille, 121. — Jean Terrier, 55 ans, rue Nationale, 122. — Henriette Kairis, 71 ans, rue Nationale, 122. — Séverin Vermandère, 69 ans, rue Fin-de-la-Guerre, 61.

TIRAGES FINANCIERS
du 22 mai 1925

Communales 1912. — Le numéro 1.854.066 est remboursé par 100.000 fr.; le numéro 1.070.909 est remboursé par 10.000 fr.

12 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

100 numéros sont remboursés chacun par 500 fr.

Un bon TAILLEUR?
GASTON MINET
42, Rue de Paris, LILLE

VOIES URINAIRES
Vérifiez votre Urine

Le monde est plein de gens malades par le fait des affections vénériennes qui sont contagieuses et la plupart du temps ignorées. Impossible de les décrire ici. Disons seulement que tout homme qui a eu jadis un écoulement ou un échauffement, doit vérifier si son urine, recueillie directement dans un verre et agitée, ne contient pas des filaments ou des flocons, lesquels amènent le rétrécissement et contaminent l'épouse, lui donnant de la métrite et causant les pires désordres dans son organisme.

Les maladies des voies urinaires ne guérissent jamais toutes seules, elles sont le fléau des ménages.

Ceux qui en sont atteints doivent prendre du Doctoral. Prix : 9 fr. 90 (impôts compris). Toutes Pharmacies. Envoi direct de Paris. 10 fr. 50 par poste, recommandé.

Ecrire à M. Ernoul, Pharmacien de 1re classe, 10, rue Eurvale-Dehaynin, Paris. Cure de trois boîtes : 30 francs franco. 78845

CHARPENTE ET MENUISERIE
ENTREPRISE DE BATIMENTS
TRANSFORMATIONS —:— RÉPARATIONS
H. BREVIÈRE
199, Rue des Arts -- ROUBAIX
(Téléphone 7.79) 76804

Banque Générale du Nord
Ane Banque Verley-Decroix

Société Anonyme : Capital 100 millions
Siège Social à LILLE, 42, Rue Royale, 42
R. C. Lille, n° 5

L'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires de la Société, tenue le 18 Mai 1925, a fixé le dividende afférent à l'exercice 1924, à

Fr. : 20,00 (brut) pour les actions non libérées.
Fr. : 32,50 (brut) pour les actions libérées.

Un acompte de 10 fr. (moins les impôts) ayant été mis en distribution sur chacune des actions, le 2 Janvier 1925, le solde du dividende sera payable à partir du 30 juin prochain, sous déduction des impôts, savoir :

Pour les actions non libérées,
par ..... Fr. : 8,80 net.
Pour les actions libérées laissées
sous la forme nominative, par Fr. : 18,60 net.
Pour les actions libérées et converties au porteur, par..... Fr. : 17,35 net.

Ces sommes pourront être touchées contre présentation des certificats d'inscription d'actions nominatives, ou contre remise du coupon n° 8 des actions au porteur :

1° Au siège social ;
2° Dans toutes les Succursales et Agences de la Banque Générale du Nord, ancienne Banque Verley-Decroix;
3° A la Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, à Paris.

78854d LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

L'IMPERIAL Séjour idéal. Tous les sports. sur le LAC D'ANNECY
Cuisine soignée. Arrangements pr familles. 78755

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DU MIDI ET COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS. — Rétablissement pendant la saison d'Eté entre PARIS, BORDEAUX, BIARRITZ, HENDAYE (Correspondance de ou sur Madrid), **PAU, LOURDES, PIERREFITTE-NESTALAS** (Cauterets-Luz-Saint-Sauveur), et **TARBES** (Bagnères-de-Bigorre), du **Train rapide de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent »**, du 28 mai au 4 novembre 1925 au départ de Paris-Quai d'Orsay — **Horaires :** 1. Du 28 mai au 4 juin (inclus) : Paris-Quai d'Orsay, départ 20 h. 13, arrivée Bordeaux-Saint-Jean, 3 h. 59; Biarritz-Ville, 7 h. 25; St-Jean-de-Luz, 7 h. 35; Hendaye, 7 h. 53; Madrid (Nord), 21 h. 10; Pau 7 h. 41; Lourdes, 8 heures 31; Pierrefitte-Nestalas, 10 heures 41. (Cauterets, 11 heures 40; Luz-Saint-Sauveur, 11 heures 35); Tarbes, 9 heures 07 (Bagnères-de-Bigorre, 10 h. 06). — 2. Du 5 juin au 4 novembre 1925 (inclus) : Paris-Quai d'Orsay, départ 20 h. 15; arrivée Bordeaux-Saint-Jean, 3 h. 59; Biarritz-Ville, 7 h. 25; Saint-Jean-de-Luz, 7 h. 35; Hendaye, 7 h. 53. Madrid (Nord), 21 h. 10; Pau 7 h. 41; Lourdes 8 h. 31; Pierrefitte-Nestalas, 8 h. 47. (Cauterets 10 h. 15; Luz-Saint-Sauveur, 10 h. 13); Tarbes, 9 h. 05. (Bagnères-de-Bigorre, 10 h. 06). — Wagons-Lits, Paris-Biarritz, Paris-Irun, Paris-Pierrefitte-Nestalas (Tarbes à partir du 5 octobre). Wagons-restaurant de Paris à Saint-Pierre-des-Corps et d'Irun à Madrid. — Renseignements et location à Paris : à la gare de Paris-Quai d'Orsay à l'Agence Orléans-Midi, 16, boulevard des Capucines, ainsi qu'aux Agences de la Compagnie des Wagons-Lits, 5, boulevard des Capucines, 3, Place de l'Opéra, 88, Avenue des Champs-Elysées et 12, rue Halévy 78847d

AU PÊCHEUR ÉCOSSAIS
47, Rue Joubert : PARIS
Pour vous assurer les plus belles captures, employez nos
CANNES REDRESSÉES A LA MAIN et nos HAMÇONS "INFAILLIBLES"
Catalogue de 184 pages, 700 illustrations, le plus complet délivré à ceux qui en feront la demande, contre 0 fr. 30 ; envoi franco 0 fr. 75

Le Gérant FRED MESSIAEN
Imprimerie du Journal de Roubaix, 21 Grande-Rue

Avis de Sociétés ET Publications

Etude de Me Louis POISSONNIER, notaire à Roubaix, docteur en droit.

MODIFICATIONS AUX STATUTS

I. — D'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme des **HUILERIES DE ROUBAIX ET D'ODESSA**, dont le siège est à Roubaix, rue d'Alger, n° 121, en date du 10 octobre 1924 (un extrait du procès-verbal de ladite assemblée est déposé pour minute à Me Poissonnier, notaire à Roubaix, par acte du 11 mai 1925),

Il appert :

1° Que l'assemblée délibérant par application de l'article 37 de la loi du 24 juillet 1867, a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

2° Que l'assemblée a décidé d'ajouter à l'article 3 des statuts relatif à l'objet de la société, un alinéa supplémentaire ainsi conçu :

« La société pourra réaliser son objet soit par voie d'exploitation directe, soit par voie d'exploitation indirecte, notamment en donnant à bail son actif à un ou plusieurs locataires ou sociétés françaises ou étrangères. »

3° Que l'alinéa 15 de l'article 7 des statuts de la société, alinéa qui était ainsi conçu : « Le nombre de parts de fondateur ne peut être augmenté dans l'avenir » est purement et simplement abrogé.

4° Que le 3e alinéa de l'article 8 des statuts ainsi conçu : « Les propriétaires des actions entièrement émises ont dans la proportion des titres par eux possédés un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles qui seraient émises contre espèces » sera complété par le texte additionnel suivant : « Toutefois l'assemblée générale qui décide une augmentation de capital peut toujours pour cette augmentation supprimer ou restreindre le droit de préférence ainsi réservé aux actionnaires, soit pour rendre le Conseil d'administration libre du choix des souscripteurs, soit pour réserver un droit de préférence à une ou plusieurs personnes déterminées, prises ou non parmi les actionnaires.

II. — D'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société des **HUILERIES DE ROUBAIX ET D'ODESSA**, en date du 30 avril 1925 (un extrait du procès-verbal de ladite assemblée est déposé pour minute à Me Poissonnier, notaire à Roubaix, par acte du 11 mai 1925).

Il appert :

1° Que l'assemblée a décidé que les bénéfices nets, après prélèvement de la réserve légale, de l'intérêt du capital, des tantièmes du Conseil d'administration, du dividende réservé aux parts de fondateur, et éventuellement des sommes que l'assemblée jugera nécessaires de reporter à nouveau dans la mesure où les nécessités de la trésorerie le comporteraient, seront obligatoirement affectés à l'amortissement du capital. Cet amortissement sera réalisé en commençant par les actions privilégiées A, en amortissant ensuite les actions privilégiées B et enfin les actions ordinaires.

2° Que comme conséquence des résolutions qui précèdent, complétant ou modifiant celles du 10 octobre 1924, l'assemblée générale a décidé d'apporter les modifications suivantes aux articles ou alinéas d'article des statuts ci-après visés et confirmé en tant que de besoin les modifications arrêtées définitivement dans cette assemblée :

Article 6. — Le premier paragraphe est supprimé et remplacé par :

Le capital social est fixé à 9.216.000 francs, divisé en 18.432 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées, dont 3.432 privilégiées, créées conformément à la 4e résolution de l'assemblée générale du 15 mai 1923 et de la 8e résolution du 10 octobre 1924.

L'article 18 est annulé et remplacé par le suivant :

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et de neuf au plus, pris parmi les associés et nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Article 23. — Le deuxième alinéa est modifié ainsi qu'il suit :

La présence de deux au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations. Dans le cas où deux administrateurs seulement sont présents, les délibérations doivent être prises à l'unanimité.

Article 47. — L'article 47 est modifié ainsi qu'il suit :

Les produits nets, après déduction des frais généraux et de toutes les charges sociales, constituent les bénéfices.

Sont considérés notamment comme charges :

1° L'intérêt et l'amortissement des emprunts;

2° La valeur des jetons de présence alloués au Conseil d'administration;

3° La rémunération du commissaire et des employés;

4° Les amortissements industriels;

5° Les provisions jugées nécessaires pour dépenses à prévoir et risques à courir.

Sur les bénéfices annuels il est prélevé :

a) Cinq pour cent pour le fonds de réserve prescrit par la loi, le prélèvement n'est obligatoire que si ce fonds de réserve est inférieur au dixième du capital social. Il reprend son cours si la réserve vient à être entamée.

b) La somme nécessaire pour payer aux porteurs d'actions privilégiées à titre de premier dividende, l'intérêt non cumulatif à 6 pour cent des sommes dont ces actions sont libérées et non amorties.

c) La somme nécessaire pour servir aux actions ordinaires un dividende correspondant à l'intérêt à un pour cent l'an non cumulatif des sommes dont elles sont libérées et non amorties, cet intérêt sera porté à 6 % non cumulatif lorsque le montant des actions privilégiées aura été intégralement remboursé.

d) Cinq pour cent du reliquart au Conseil d'administration.

e) Dix pour cent du surplus pour être réparti entre les porteurs de parts de fondateur.

Le reliquat, après défalcation des sommes que l'assemblée générale aura décidé de reporter à nouveau dans la mesure où la nécessité de trésorerie le comporterait, sera obligatoirement affecté à l'amortissement du capital. Cet amortissement sera réalisé en commençant par les actions privilégiées, en amortissant ensuite les actions ordinaires.

Lorsque toutes les actions seront amorties, le solde des bénéfices après les prélèvements prévus aux paragraphes a, b, c, d et e ci-dessus, sera employé, suivant ce que décidera l'assemblée, soit à constituer tous fonds de réserve extraordinaire qui appartiendraient exclusivement aux actionnaires, soit à être réparti entre toutes les actions.

Article 50. — Le dernier alinéa de l'article 50 est remplacé par le suivant :

Après le règlement du passif et des charges de la société, le produit net de la liquidation sera employé à rembourser successivement :

1° Le capital privilégié qui n'aurait pas été déjà amorti;

2° Le capital ordinaire non encore amorti.

Le solde sera réparti comme suit :

Dix pour cent aux parts de fondateur;

Quatre-vingt-dix pour cent aux actions.

Pour extrait :
L. POISSONNIER.

Expéditions des extraits des procès-verbaux des assemblées générales des 10 octobre 1924 et 30 avril 1925 et de l'acte de dépôt du 11 mai 1925, ont été déposées le 22 mai 1925, aux greffes du Tribunal de Commerce de Roubaix et de la Justice de Paix du canton Nord de Roubaix.

Pour extrait :
L. POISSONNIER.
52232d

L'ELECTRIQUE Lille-Roubaix-Tourcoing

Société anonyme au capital de vingt millions de francs.

Siège Social à Marcq-en-Baroeul (Nord).

Siège Administratif : 12, rue d'Agnesseau, à Paris.

R. C. Tg. 896.

Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires de la Société l'**Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing** sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 19 Juin 1925, à 14 h. 30, rue du Faubourg-St-Honoré, 56, à Paris, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1° Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires des Comptes sur l'exercice 1924.

2° Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs;

3° Fixation du Dividende;

4° Nomination d'Administrateurs.

5° Nomination des Commissaires des Comptes et fixation de la rémunération.

6° Autorisation à donner aux Administrateurs en vertu de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Tous les actionnaires de la Société ont le droit d'assister à cette réunion.

Messieurs les propriétaires d'actions au porteur doivent, à cet effet déposer leurs titres QUINZE JOURS au moins avant l'Assemblée, au Siège Social, au Siège Administratif ou dans les Caisses des Etablissements de Banques suivants et de leurs succursales :

Banque de Bruxelles, à Bruxelles;

Banque Nationale de Crédit, 26, rue Le Peletier, à Paris;

Banque Privée, 30-32, rue Laffitte, à Paris.

Banque Scalbert, 32, Place du Concert, à Lille;

Banque Transatlantique, 10, rue de Mogador, à Paris.

Caisse Générale de Reports et Dépôts, à Bruxelles.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris;

Courvoisier, Berthoud et Cie, 15, rue Richer, à Paris;

Crédit Commercial de France 20, rue Lafayette, à Paris;

Crédit du Nord, 24 et 26, Boulevard Malesherbes, Paris;

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, à Paris;

Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris;

Société Générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris;

Union Française de Crédit pour le Commerce et l'Industrie, 4, rue de l'Arcade, Paris.

Les certificats de dépôt tiendront lieu de carte d'entrée.

Les actionnaires qui désireraient se faire représenter par un autre actionnaire devront munir ce dernier d'un pouvoir régulier. Des formules de pouvoir seront, à cet effet, tenues à la disposition des Actionnaires.

Le Conseil d'Administration.
52264d

La Petite Propriété de Wasquehal

Société Anonyme Coopérative à capital variable d'Habitations à bon marché. (Approbation ministérielle, arrêté du 6 décembre 1924).

Les membres de la **Société Anonyme Coopérative à capital variable d'Habitations à bon marché « La Petite Propriété de Wasquehal »**, sont convoqués en Assemblée générale, le jeudi onze Juin 1925, à 18 heures 30 précises, au Café Saint-Pierre, place Saint-Pierre, Croix.

Présence indispensable.

Le Secrétaire délégué :
L. DUQUENNOY.

Ordre du jour :

1. Augmentation du capital;
2. Approbation du règlement intérieur;
3. Approbation des décisions du Conseil d'administration;
4. Questions diverses. 86036d

A. V. O.
Cessions — Contentieux
Henri LAURIDAN
214, Boulevard Gambetta
TOURCOING 73947

Les MEILLEURS PLACEMENTS de vos ÉCONOMIES
SONT OFFERTS PAR LA
La Banque Moderne « LE BIEN-ÊTRE »
6, Place Notre-Dame, 6 — ROUBAIX
Nouveaux taux d'intérêts des Comptes de Dépôts (en hausse)

à vue (remboursable au gré du déposant)	6 %
à trois mois	6,5 %
à six mois	7 %
à un an	7,50 %
à deux ans	8 %
à cinq ans	8,50 %
à dix ans et au-dessus	10 %

La Banque Moderne LE BIEN-ÊTRE prend le double décime à sa charge. — Demander la nouvelle brochure explicative de toutes les opérations (joindre 0 fr. 35 pour le port). 74111

MESDAMES,
A l'occasion de la PREMIÈRE COMMUNION DE VOS ENFANTS
ne manquez pas de rendre visite à la Maison
Veuve LEPLAT-VANDESTIENNE
116, Rue Archimède, 116 — ROUBAIX
qui possède des articles en MERCERIE et en CHAUSSURES de tout premier choix, à des prix incomparables. Vous trouverez dans cette maison les dernières créations en Chaussures de la marque « NINA-V V » —:— CHOIX SUPÉRIEUR
Tous mes articles Souliers, Bottes pour enfants, fillettes, femmes et hommes, peuvent être fabriqués sous huit jours, dans n'importe quelles nuances et façon, selon la demande des clients.
Modèle Soulier « NINA »

REVÊTEMENTS ZINC ÉMAILLE DE JOSZ & Cie
Remplace la faïence : pour plafonds, murs, lambris, etc... — Devis et catalogue sur demande.
Etablissements Ernest CLAES, 8, Place de la Justice BRUXELLES (Seul concessionnaire)
Se méfier des imitations. Références 30 années. 78659

VOIES Urinaires ET MALADIES SECRÈTES DES DEUX SEXES
LABORATOIRES DE LA PHARMACIE DU TRICHON
Traitements spécialités donnant depuis plus de 60 ans les me